## Nathalie Goulet qui veut installer partout des djihadistes préside la commission d'enquête sur les djihadistes...

écrit par Christine Tasin | 5 septembre 2015

Je pense qu'il est temps d'accueillir avec dignité, générosité et humanité ces nombreux réfugiés dans nos communes. Je demande donc au Président de la République, M. François Hollande et au Président de l'Association des Maires de France, M. François Baroin, d'organiser au plus vite une consultation des 36 000 maires de notre pays pour recenser les capacités et propositions d'accueil de réfugiés syriens, irakiens et autres qui fuient les conflits, et regrouper les initiatives prises en ce sens par les communes, associations et bénévoles.

La sénatrice de l'Orne souhaite que la France envoie un signal fort à l'Union européenne et lance un mouvement qui pourrait servir de modèle aux autres pays.

Le personnage surfe sur la mort de l'enfant syrien pour essayer de nous faire croire à son grand coeur et, surtout, pour convaincre des masos qu'ils devraient prendre le risque d'être envahis, voire même égorgés par des millions de migrants.

Sa <u>pétition</u> est un modèle du genre et son argumentation plus que spécieuse :

Je pense qu'il est temps d'accueillir avec dignité, générosité et humanité ces nombreux réfugiés dans nos communes. Je demande donc au Président de la République, M. François Hollande et au Président de l'Association des Maires de France, M. François Baroin, d'organiser au plus vite une consultation des 36 000 maires de notre pays pour recenser les capacités et propositions d'accueil de réfugiés syriens, irakiens et autres qui fuient les conflits, et regrouper les initiatives prises en ce sens par les communes, associations et bénévoles.

La sénatrice de l'Orne souhaite que la France envoie un signal fort à l'Union européenne et lance un mouvement qui pourrait servir de modèle aux autres pays.

Bref, elle demande aux Maires de faire ce qu'ils ne font pas pour nos jeunes, à la recherche de logements partout, au point de devoir vivre en colocation ou demeurer chez leurs parents. Ce qui est normal, il appartient à chacun de se débrouiller, de chercher des solutions, de se battre politiquement pour qu'il y ait moins de chômage et de meilleurs salaires, il n'appartient pas aux Maires de devenir les outils d'un pouvoir totalitaire…

Bref, elle demande à des masochistes en puissance de signaler où la vie est encore douce, entre-soi, entre gens parlant français, respectant le voisinage et nos traditions, où les femmes sont considérées comme les hommes afin que tout cela explose et disparaisse…

Elle est brave, Nathalie Goulet, mais je ne suis pas sûre qu'elle soit un modèle d'abnégation et encore moins qu'elle soit bien placée pour donner des leçons aux autres…

Sa simple <u>fiche wikipedia</u>, malgré le "droit à l'oubli" qui fait que bien des articles gênants sur la donzelle ont disparu de google est édifiante.

## Extraits

Radiée en janvier 2000 par le Conseil de l'ordre de Paris pour

des manquements graves à la déontologie du métier d'avocat<sup>2,3</sup>, décision confirmée en appel en 2006, elle dépose un pourvoi en cassation<sup>4</sup> et est réinscrite au Barreau de Paris en 2011. Elle sollicite ensuite son omission<sup>[réf. insuffisante]5</sup>. En 2014, sur sa déclaration d'intérêts à la <u>Haute Autorité pour la transparence de la vie publique</u>, elle ne déclare plus aucun revenu en tant qu'avocate, et n'exercer aucune activité annexe<sup>6</sup>.

Le <u>19 février 2007</u>, au cours d'une mission parlementaire au Moyen-Orient, Daniel Goulet fait une attaque cérébrale et décède le 25 à l'hôpital Cheikh-Khalifa d'<u>Abou Dabi</u> aux <u>Émirats arabes unis</u>. À la suite d'une plainte contre X<sup>I</sup> déposée en avril 2007, l'enquête retient une mort naturelle par <u>AVC</u> et se conclut par un non-lieu en décembre 2008<sup>8</sup>. Le 15 novembre 2007<sup>4</sup>, par un jugement confirmé en appel le 18 décembre 2008<sup>9</sup>, Nathalie Goulet fait condamner plusieurs journalistes du <u>Point</u> ainsi que<u>Franz-Olivier Giesbert</u> pour un article jugé diffamatoire.

Certes, elle a été blanchie de l'accusation d'avoir assassiné son vieux mari, mais que les filles de ce dernier aient cultivé une telle haine pour leur marâtre ne laisse pas imaginer que la douce et tendre à l'égard des migrants ait été aussi ouverte et aimante avec les enfants de son mari qu'avec ceux des clandestins syriens...

Membre de la <u>commission des Affaires étrangères</u>, <u>de la Défense et des Forces armées</u>, Nathalie Goulet est également membre titulaire de la délégation sénatoriale à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Yémen. Elle est par ailleurs membre des groupes d'amitiés France-Pays du Golfe, France-Turquie, France-Caucase du Sud et France-Chine.

Nathalie Goulet est depuis octobre 2014 présidente de la

Commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe<sup>17</sup>.

Intéressant, n'est-il pas ? Un sénateur pétitionnant pour l'entrée par millions de demandeurs d'asile parmi lesquels se cachent des djihadistes (l'EI nous a prévenus) est membre de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, et présidente de la commission d'enquête sur les moyens de lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe... En sus de faire partie des groupes d'amitiés France-Pays du Golfe et France-Turquie, pays finançant et aidant les terroristes...

N'y aurait-il pas là conflit d'intérêts ? Ceux de la France étant objectivement contraires à ceux de la Turquie et des djihadistes, comment un sénateur peut-il consacrer son temps et son énergie à faire entrer des migrants parmi lesquels se trouvent, forcément, des djihadistes ?

Le Président du Sénat est-il au courant ? Vous pouvez écrire à Gérard Larcher

**SENAT** 

Palais du Luxembourg 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 06

Standard: +33 (0)1 42 34 20 00

g.larcher@senat.fr

Christine Tasin